



Décembre 2013 - n°12



SOULTZ

HOHWILLER

ACTUALITÉS



Municipales 2014
ce qui change
p. 3

Rythmes scolaires
Comment appliquer
la réforme ?
p. 4

SOMMAIRE

À la une

Comment voter aux municipales de mars 2014	3
Rythmes scolaires	4

Actualités municipales

Projets et réalisations	6
Circulation et stationnement	11
Economie et insertion	12
Au fil des dossiers	13

Manifestations et animations municipales

Événements	15
Manifestations officielles	16
Culture	17
Écoles	17
Fleurissement et illuminations	20
Actualités en photos	22

Vie pratique et annonces

Don du sang	23
Invitation aux Vœux	23
Fondation Alsace Personnes Âgées	23

Etat civil	24
Poèmes	25
Calendrier 2014	26

ÉDITO

Motion du Conseil Municipal de Soultz-sous-Forêts adoptée à l'unanimité

Le conseil municipal de Soultz-sous-Forêts, dans sa séance du 6 novembre 2013, a pris connaissance du projet de redécoupage cantonal du département du Bas-Rhin. Ce projet prévoit la suppression du statut de chef-lieu de canton de la commune.

Soultz-sous-Forêts est chef-lieu de canton depuis 1790. La commune a pleinement assumé son rôle à travers les siècles, se dotant d'équipements de centralité qui rayonnent sur un bassin de vie de près de 20 000 habitants, bien au-delà des 3 000 habitants de la localité.

Ainsi, la ville a construit un pôle des services qui accueille notamment la trésorerie, de multiples services publics et diverses permanences. Elle a investi dans un relais culturel et une médiathèque, seuls équipements de ce type dans le territoire. Elle a créé un important parking autour de la gare au profit de l'ensemble de la population du secteur. Elle a favorisé l'implantation d'une maison d'accueil spécialisée et d'une maison de retraite. Elle a développé une stratégie permettant de faire vivre un solide tissu commercial et industriel. Elle porte aussi les infrastructures desservant tous les autres types d'équipements du territoire : la gendarmerie, le centre de secours qui, en plus, a été édifié par la commune, le collège, la poste, le périscolaire et diverses structures liées à la petite enfance, ... etc.

Le financement de cet ensemble est, en partie, assuré par la première fraction de la dotation de solidarité rurale « destinée aux communes de moins de 10 000 habitants, chefs-lieux de canton ou regroupant au moins 15 % de la population du canton... ». Cette dotation représente, pour 2013, un montant de 53 725 €, soit 7,86 % du montant total de la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF versé à la commune.

Avec la réforme en cours, notre commune ne pourra plus, en l'état, percevoir cette ressource. De fait, la notion de canton va se réduire à une simple circonscription électorale.

Par contre, il sera nécessaire de continuer à faire vivre et à développer les équipements de centralité de Soultz-sous-Forêts au profit du territoire, en conformité avec le rôle de pôle d'équilibre qui a été dévolu à la localité par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord – SCOTAN.

En conséquence, le conseil municipal demande, à l'unanimité, au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les communes qui sont dans notre situation puissent continuer à bénéficier de la dotation en question, et d'adapter le dispositif en conséquence.

A nos lecteurs

Depuis le 1^{er} septembre 2013, nous sommes entrés dans la période pré-électorale des municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Cette édition ne comporte donc pas d'éditorial du Maire, ni d'expression des élus.

Soultz Actualités n°12

Mairie - rue des Barons de Fleckenstein
67250 Soultz-sous-forêts
Tél. 03 88 80 40 42

Directeur de publication :
M. le Maire, Pierre MAMMOSSER

Valblor groupe graphique - 67405 Illkirch Cedex
Imprimé à 1600 ex.
Dépôt légal : novembre 2013

MUNICIPALES 2014 CE QUI CHANGE



Les élections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014 sont soumises aux nouvelles dispositions applicables à l'élection des conseillers municipaux et communautaires issues des lois du 17 mai 2013. Pour la commune de Sultz-sous-Forêts et sa commune associée de Hohwiller, les modalités de vote sont profondément modifiées, et ceci à plus d'un titre.

LA SECTION ÉLECTORALE DE HOHWILLER EST SUPPRIMÉE

Premier changement, fondamental, la suppression de la section électorale de Hohwiller. En effet, la loi supprime tout sectionnement électoral pour les communes de moins de 20 000 habitants. Ceci veut dire que les électeurs de Hohwiller ne pourront plus élire leurs propres conseillers. Leur bulletin de vote sera le même que celui des habitants de Sultz-sous-Forêts. A charge pour les différentes listes en présence de mettre des habitants de Hohwiller en position éligible.

IL Y A ÉLECTION CONJOINTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires, ceux qui siègent à la communauté de communes, étaient désignés au sein du conseil municipal. Dorénavant, l'électeur connaîtra les femmes et les hommes que la liste de son choix compte envoyer au conseil communautaire. Pour ce faire, le bulletin de vote comportera deux listes de noms : la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire sachant que, pour siéger au conseil communautaire, il faut être conseiller municipal.

LA COMPOSITION DES LISTES EST STRICTEMENT ENCADRÉE ET LES LISTES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES À LA SOUS-PRÉFECTURE

Le conseil municipal de Sultz-sous-Forêts va compter 23 sièges à compter de mars 2014 contre 19 actuellement. Au conseil communautaire de la future communauté de communes de l'Outre-Forêt, notre commune disposera de 6 sièges. Toute liste doit être complète et déposée dans les délais à la sous-préfecture.

La liste des candidats au conseil municipal

Cette liste comportera 23 noms. Elle doit impérativement être paritaire, avec une alternance homme, femme, homme, femme, ... ou l'inverse.

La liste des candidats au conseil communautaire

Cette liste comportera un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir (6) augmenté de 2 (pour faire face aux éventuelles défections), soit 8 candidats.

Comme pour la liste des candidats au conseil municipal, cette liste doit être paritaire. De plus, sa composition est étroitement dépendante de celle des candidats au conseil municipal.

Ainsi :

1. Les deux premiers candidats de la liste au conseil municipal occuperont impérative-

ment les deux premières places de la liste au conseil communautaire

2. L'ordre de la liste doit respecter celle des candidats au conseil municipal, tout en n'étant pas obligé de reprendre certains candidats
3. Tous les candidats au conseil communautaire doivent figurer dans les 3 premiers cinquièmes de la liste au conseil municipal

LE VOTE SE FAIT PAR SCRUTIN DE LISTE À DEUX TOURS, TOUT NOM RAYÉ OU AJOUTÉ REND LE BULLETIN NUL !

Le panachage n'est plus autorisé ! Un bulletin qui comporte un nom rayé ou un ajout de nom est un bulletin nul !

Si, au premier tour, une liste obtient plus de 50% des voix, la répartition des sièges se fait sur la base des résultats du premier tour.

Dans le cas contraire, il a un deuxième tour. Peut participer à ce deuxième tour toute liste ayant obtenu plus de 10% des voix. Et toute liste ayant obtenu plus de 5% des voix peut fusionner avec une liste ayant le droit de se présenter au deuxième tour.

Au deuxième tour est déclarée gagnante la liste qui arrive en tête, qu'elle ait obtenu la majorité absolue (plus 50% des voix) ou relative (moins de 50% des voix).

RYTHMES SCOLAIRES COMMENT APPLIQUER LA RÉFORME?



LES SIÈGES SONT RÉPARTIS À LA PLUS FORTE MOYENNE AVEC UN BONUS DE 50% DES SIÈGES À LA LISTE GAGNANTE

Exemples de répartition des 23 sièges du conseil municipal.

Trois listes en présence, avec une liste ayant obtenu plus de 50% des voix :

Liste	Résultats	50% des sièges	Répartition à la proportionnelle	Total des sièges
A	55%	12	6	18
B	35%	0	4	4
C	10%	0	1	1

Trois listes en présence, avec une majorité relative à 45% au deuxième tour :

Liste	Résultats	50% des sièges	Répartition à la proportionnelle	Total des sièges
A	45%	12	5	17
B	42%	0	5	5
C	13%	0	1	1

Exemples de répartition des 6 sièges du conseil communautaire.

Trois listes en présence, avec une liste ayant obtenu plus de 50% des voix :

Liste	Résultats	50% des sièges	Répartition à la proportionnelle	Total des sièges
A	55%	3	2	5
B	35%	0	1	1
C	10%	0	0	0

Trois listes en présence, avec une majorité relative à 45% au deuxième tour :

Liste	Résultats	50% des sièges	Répartition à la proportionnelle	Total des sièges
A	45%	3	2	5
B	42%	0	1	1
C	13%	0	0	0

LA CONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ

En ce qui concerne l'élection des adjoints :

1. Le nombre des adjoints ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints maximum pour notre commune
2. Les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel
3. L'ordre de présentation de la liste des candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut être différent de celui-ci
4. La municipalité doit être paritaire au niveau des adjoints, soit un écart maximum de 1 entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes
5. Aucune disposition n'impose que le maire et son premier adjoint soient de sexe différent.

En ce qui concerne l'élection du maire-délégué de Hohwiller il sera, comme actuellement, désigné par l'ensemble du conseil municipal. Il n'a pas besoin d'habiter Hohwiller.



Après une large discussion, le conseil d'école élémentaire du 12 février s'est prononcé, à l'unanimité, pour un report de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Ce choix a, entre autres, été motivé par le chantier du pôle scolaire et de la petite enfance et les turbulences générées par les déménagements prévus en 2013 et 2014. Le conseil municipal du 6 mars, à l'unanimité moins un refus de vote, a décidé de suivre cette préconisation. Les parents d'élèves ont poursuivi la réflexion et un conseil des écoles élémentaire et maternelle réunies devait avoir lieu le 28 mai pour arrêter les grandes lignes de l'organisation à mettre en œuvre à la rentrée 2014. L'inspectrice de la circonscription de Wissembourg a finalement reporté cette réunion au motif que les décisions concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ne devaient être prises qu'au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2013/2014.

LE 14 MAI, LES PARENTS D'ÉLÈVES PRENNENT UNE PREMIÈRE POSITION EN FAVEUR DU SAMEDI

Malgré le report de la réunion du 28 mai, les représentants des parents d'élèves ont préféré maintenir la réunion de préparation du 14 mai pour pouvoir donner un premier avis lors du conseil d'école du 11 juin quant au choix du mercredi ou du samedi. Au cours de cette réunion, ils ont précisé que, si le mercredi matin était la demi-journée retenue par le décret gouvernemental, il était possible d'obtenir une dérogation pour le samedi matin. L'enseignement religieux du mercredi peut notamment être un motif autorisant le report de la demi-journée au samedi si cet élément est signalé et inclus dans le projet éducatif territorial. C'est

le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale qui, in fine, prend la décision, valable pour 3 ans.

Un vote consultatif auprès des 83 participants à la réunion a fait ressortir 66,27% des voix en faveur du samedi.

Le compte rendu de cette réunion précise également que l'ensemble des parents s'accorde à dire qu'il est regrettable que rien n'ait été prévu plus tôt pour réduire les congés d'été au lieu de bousculer l'ensemble des horaires de la journée et de rajouter cette demi-journée.

UNE DÉLÉGATION DE PARENTS D'ÉLÈVES RENCONTRE LE MAIRE LE 31 JUILLET

Au cours de cette rencontre, un plan de travail en trois points est esquissé : la tenue d'une réunion des parents d'élèves du territoire du Soultzerland à l'initiative des parents d'élèves de Soultz-sous-Forêts, l'organisation par la commune d'une réunion regroupant les commissions scolaires et associations de Soultz-sous-Forêts pour engager l'élaboration du projet pédagogique au niveau local, et enfin une démarche, par le maire, auprès des élus du Soultzerland afin d'aboutir à une rencontre avec une délégation des parents du territoire.

TOUS LES ACTEURS LOCAUX CONCERNÉS SE RETROUVENT LE 27 SEPTEMBRE À LA SALINE

Étaient invités à la réunion : les membres des commissions des affaires scolaires et des associations, les représentants des parents d'élèves, les présidents d'associations et les représentants des paroisses. Deux points étaient au centre des discussions : le « choix » de la demi-journée supplémentaire, mercredi ou samedi, et l'organisation des activités entre la fin des cours et la sortie de l'école. Concernant le premier point, il a été rappelé que l'option du samedi matin impliquait une dérogation et donc l'élaboration d'un projet pédagogique digne de ce nom. Au sein de l'assemblée, on a ressenti une préférence pour le samedi matin, surtout du côté des parents d'élèves et de certaines associations. Par contre, les pistes pour l'élaboration d'un projet pédagogique n'ont pas été très fournies : optimisation de l'utilisation des équipements (natation et badminton), animation culturelle (cinéma du mardi soir, école de musique), ... Concernant l'animation entre la fin des cours et la sortie de l'école, les choses ont été encore plus difficiles. Il y a eu un certain consensus pour considérer que l'option du périscolaire n'était pas concevable compte tenu de la disproportion entre le nombre d'élèves potentiellement concernés et le nombre de places dans le périscolaire. De la même manière, la petite demi-heure entre la fin des cours, une respiration de récréation et la sortie de l'école ne plaident pas pour une intervention des associations. Ces dernières l'ont clairement souligné ! Ne reste plus que des animateurs rétribués par la commune ou des bénévoles !

MARDI 15 OCTOBRE, LES PARENTS DEMANDENT LA SUSPENSION DE LA RÉFORME ET LES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'INTERROGENT

Au cours du conseil d'école élémentaire, les parents d'élèves déclarent vouloir demander au Ministre, par l'intermédiaire d'une pétition ouverte aux parents de toute la communauté de communes du Soultzerland, de suspendre la réforme au motif que sa mise en œuvre s'avère trop compliquée.

Les maires de la future communauté de communes de l'Outre-Forêt, réunis autour de l'inspectrice de la circonscription, ont également travaillé sur cette réforme pour le moins controversée. Finalement, au-delà des prises de position des uns et des autres, on s'est bien rendu compte que cette mise en œuvre est difficile, que certaines communes sont déjà sur le point d'être en ordre de marche alors que d'autres sont plus proches d'une position de refus. Une chose est tout de même actée : les nouvelles activités

périscolaires, positionnées entre la fin des cours et la sortie des écoles seront du ressort des communes. L'intercommunalité prend ensuite le relais, comme actuellement, avec le périscolaire traditionnel.

MERCREDI 13 NOVEMBRE : MANIFESTATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET REMISE D'UNE PÉTITION DE 1200 SIGNATURES AU MAIRE

Les parents d'élèves se sont mobilisés pour faire signer la pétition. Les signataires vont bien au-delà des seuls parents d'élèves. C'est l'ensemble de la population qui a été sollicitée. En ce jour du 13 novembre, les parents ont très largement suivi le mot d'ordre de boycott de la journée de rattrapage. Une vingtaine d'entre eux s'est rendue en cortège à la mairie pour remettre au maire une pétition de 1200 signatures.

APPLIQUER LA RÉFORME SI ELLE EST MAINTENUE

Le maire a clairement fait savoir qu'il a l'intention d'appliquer la réforme si elle est maintenue. Il ne se voit pas « mettre tous les enfants dans la rue » à la fin des cours, à 15 heures 30, si rien n'est fait.

Il souhaite toutefois que le gouvernement amende son décret sur deux points : ne pas appliquer la réforme à l'école maternelle et pérenniser le soutien financier de l'Etat qui, pour le moment, n'est prévu que pour la première année de fonctionnement.

Pour la mise en œuvre, il faudra reprendre la concertation avec les parents et les conseils d'écoles pour la proposition de la demi-journée : mercredi ou samedi. En effet, il y a encore des divergences sur ce point entre parents d'élèves, enseignants, conseils d'écoles ...

Ensuite il faudra finaliser une orientation sur l'organisation du temps scolaire au quotidien, sachant que le maire penche plutôt pour un regroupement du nouveau temps périscolaire sur un après-midi pour lui donner plus de consistance.

A suivre.

<p>Les parents d'élèves du Soultzerland 16 rue Frohnacker 67250 SOULTZ SOUS FORETS</p>	<p>Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP07</p> <p>Le 9 octobre 2013</p>
<p>Monsieur le Ministre,</p> <p>L'application du décret sur le nouveau rythme scolaire fait beaucoup parler de lui. Nous, parents d'élèves du Soultzerland, nous nous sommes concertés par rapport à son application dans nos petites communes et souhaitons vous faire part de nos inquiétudes, qui portent entre autres sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fatigue des enfants occasionnée par ce nouveau rythme - La coupure du mercredi et sa disparition - La difficulté à recruter des animateurs dans le cas de la prise en charge des élèves après la journée de classe - Le coût des animateurs et son impact sur nos impôts - Le coût supplémentaire de garde pour les familles dans le cas où aucune prise en charge ne peut être proposée après la journée de classe - La pérennité de la vie associative, culturelle et sportive - Les infrastructures mises à disposition pour les activités proposées après la journée de classe - La perte d'un temps familial par le rajout de la ½ journée supplémentaire <p>Aussi, Monsieur le Ministre, nous vous demandons de reporter, voire abroger, le décret et d'apporter des réponses à nos inquiétudes ci-dessus.</p> <p>Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.</p> <p style="text-align: right;">Les parents d'élèves du Soultzerland soutenus par la pétition ci jointe</p>	
<p>Copie : Monsieur le Recteur de Strasbourg Madame l'Inspectrice de Circonscription de Wissembourg Presse Locale (Les Dernières Nouvelles d'Alsace)</p>	

PROJETS ET RÉALISATIONS

ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

UNE RENTRÉE SUR LE FIL DU RASOIR

Branle-bas de combat pour la rentrée scolaire, en particulier à l'école élémentaire et au périscolaire. Les travaux se sont encore poursuivis toute la journée du 1er septembre et le nettoyage ne s'est terminé qu'à 20 heures 38 exactement. Le Maire, l'Adjointe en charge des écoles, le Maire délégué de Hohwiller et, plus tard, le Président de la communauté de communes accompagné de l'agent de développement, étaient sur le « pied de guerre » pour accueillir parents et enfants et faire en sorte que cette rentrée dans les nouveaux bâtiments se passe dans les meilleures conditions. Mission accomplie, tant pour l'école élémentaire que pour le périscolaire, au moins lors de la première journée. Les choses ont quelque peu traîné par la suite, de telle sorte qu'en ce milieu du mois de novembre il y a encore de quoi faire ! Les fins de chantier sont vraiment difficiles, mais cela fonctionne.



LA SUITE DES TRAVAUX POUR LES ÉCOLES

Pour le moment, huit des neuf classes de l'école élémentaire sont logées dans la nouvelle extension. Il n'y a plus un mètre carré disponible. La neuvième classe est restée dans le bâtiment de l'école maternelle.

La rénovation de l'existant, deuxième volet du projet, a été lancée dès le mois de septembre. Le désamiantage a été mené à bien. Les travaux de second œuvre sont maintenant en cours. L'objectif est de livrer ce deuxième volet pour le printemps prochain.

En parallèle, un préau est mis en place au niveau de l'école maternelle.



LES ÉVOLUTIONS POUR LA PETITE ENFANCE

Comme prévu, le relais d'assistantes maternelles – RAM – a rejoint le nouveau bâtiment en même temps que le périscolaire.

La communauté de communes complète le dispositif avec la création d'une micro-crèche et de l'installation de la halte-garderie dans les anciens locaux du périscolaire à Hohwiller. Cette opération devrait s'achever au courant du premier trimestre 2014. La micro-crèche devrait être opérationnelle dès la mise à disposition des locaux. Par contre, il est possible que la halte-garderie ne déménage que pour la rentrée prochaine.



SONNENHOF, UN PARTENARIAT CRÉATIF AVEC L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Dans la perspective de l'ouverture en mars prochain de la Maison d'Accueil Spécialisée Dietrich Bonhoeffer gérée par la Fondation Protestante Sonnenhof, les enfants de la classe de CM1-CM2 de Soultz-Sous-Forêts ont été associés à l'élaboration de la signalétique du bâtiment qui se trouve à l'entrée du parc du Bruehl.

Ce sont 53 personnes adultes handicapées mentales qui seront accueillies dans ce nouvel établissement où travailleront environ 70 salariés. La Fondation Sonnenhof travaille depuis de nombreuses années sur ce projet et se réjouit de pouvoir s'installer à Soultz-sous-Forêts dans un magnifique environnement. Nous avons souhaité associer à ce projet les enfants scolarisés à l'école de Soultz-sous-Forêts. La directrice de l'école, Madame Grauss et une enseignante, Anne-Laure Stintzy ont tout de suite été séduites par cette idée qui faisait de ces enfants des acteurs à part entière dans la réalisation de cette nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée (MAS). Les enfants de la classe de CM1-CM2 ont été ravis de participer à ce projet.

Pour les aider dans ce travail et à l'initiative de

la Fondation Sonnenhof, Tino, graphiste professionnel, s'est rendu de janvier à juin, chaque mois à l'école pour guider Madame Stintzy et les enfants dans leur travail. C'est le thème des ombres projetées qui a été retenu et les réalisations peintes ou imprimées décoreront les murs et les portes du bâtiment. Cette réalisation sera à la fois décorative et utile.

À l'issue de ces ateliers, les images réalisées s'intégreront à la signalétique finale. Elles seront les traces visibles du dialogue engagé par tous les acteurs du projet et futurs utilisateurs de l'équipement.

Dès ce début d'année, les enfants de la classe de CM1-CM2 accompagnés par leurs parents et enseignants auront droit à la primeure d'une visite afin qu'ils puissent voir leurs réalisations

dans ce nouveau bâtiment. Ils seront également invités à l'inauguration de cette toute nouvelle résidence et resteront des amis privilégiés que nous inviterons régulièrement aux fêtes qui seront organisées chaque année.

Ce projet répond à une logique d'ouverture de la Fondation au monde extérieur et à la volonté de vivre des expériences partagées au-delà du monde du handicap.

Un grand merci aux enfants et aux enseignants dans l'attente de pouvoir faire visiter ce nouveau bâtiment à tous les habitants de la ville de Soultz-sous-Forêts qui voudront bien nous faire l'amitié d'une première rencontre.

Thierry MUSIOL

Directeur du Pôle Accueil Spécialisé pour Adultes
Fondation Protestante Sonnenhof



CHEMIN CYCLO-PIÉTONNIER ENTRE LA MÉDIATHÈQUE ET LES ÉCOLES



Le chemin vient d'être réceptionné. Quelques petites retouches sont encore à apporter.

2 RUE DE STRASBOURG



Une réalisation en coopération avec le propriétaire a permis de donner à cet endroit un nouveau cachet

CIMETIÈRE ISRAËLITE



Un nouvel aspect pour un endroit qui fait partie de notre histoire collective.

LES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU SONNENHOF ONT PRIS DU RETARD

Les conditions météorologiques de cet automne ont pesé sur l'avancement du chantier. Au moment où nous écrivons ces lignes l'objectif est de terminer les zones en stabilisé renforcé et de mettre en forme la chaussée, sans forcément poser les enrobés. Les parkings, en mélange terre-pierres, et les enrobés, seront repris au

printemps. Enfin, concernant les espaces verts, il s'agit de préparer les plates-bandes et de planter les arbres. Par ailleurs nous avons pu mettre à disposition, dès la fin des congés de la Toussaint, le chemin piétonnier le long de la rue de la Digue.



Terminer les zones en stabilisé renforcé



Chemin mis à disposition dès la fin des congés de la Toussaint



Faire une première mise en forme de l'accès au Bruehl

COMPLEXE SPORTIF

UN PREMIER JALON PRESQUE ACHEVÉ

Les travaux ont été rondement menés. Là aussi, les conditions météorologiques n'ont pas facilité la tâche du maître d'œuvre et des entreprises. Rappelons que ce premier jalon comportait le remplacement de la toiture, la rénovation du chauffage et la mise aux normes de l'installation électrique. Comme dans toute opération de rénovation, il y a également eu une surprise, au ni-

veau de la charpente, pour près de 20 000 €. Le gymnase a été rendu aux élèves le 12 novembre, avec quelques jours de retard par rapport aux prévisions. Les associations ont investi les lieux dans la foulée, malgré un souci résiduel au niveau du chauffage. Il reste encore à finaliser les travaux extérieurs.



LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE

La demande de permis de construire pour l'extension a été déposée en septembre. Le projet comporte 927 m² habitables sur deux niveaux. Le premier niveau, de plain-pied avec le gymnase actuel, abrite le hall d'entrée, des WC, deux vestiaires pour les arbitres et quatre vestiaires pour les équipes ou les élèves pendant les heures sco-

laire. Le deuxième niveau, en rez-de-jardin, est dédié à un espace convivial, un dojo doté d'une petite tribune d'une centaine de places, et des vestiaires et WC associés.

L'opération est évaluée à 1,4 million d'euros hors taxes, honoraires compris.

CARREFOUR RUE DOCTEUR DEUTSCH

RÉNOVATION

Le chantier avait de quoi effrayer ! Les perturbations ont finalement été contenues et les délais quasiment tenus. L'entreprise TRABET a mis les moyens en hommes et en matériels pour arriver à travailler sous circulation. La nuit du 10 au 11 octobre a constitué le point d'orgue, une véritable opération coup de poing menée de main de maître. Le résultat est à la hauteur des attentes.



Les travaux de nuit du 10 au 11 octobre, point d'orgue de l'opération



Le résultat est à la hauteur des attentes

ETAT DES SURFACES HABITABLES

SURFACE HABITABLE			
EXTENSION EST VESTIAIRES		REZ DE JARDIN	
HALL	58,95	HALL	63,43
DGT	28,64	ESPACE CONVIVIAL	60,99
WC HO 14,50+5,02+1,72+1,70	22,94	WC HO 8,88+2*1,80+3,70	16,18
WC FE 13,35+3*1,59+5,02	23,14	WC FE 6,58+3*1,78+3,70	15,62
SAS	2,55	SAS	5,09
ARBITRE 1 12,80+2*1,78	16,36	RGT	9,83
ARBITRE 2 17,39+2,88+1,51	21,78	RGT	18,87
VESTIAIRE 1 30,18+1,98	32,16	LOCAL TECH	2,85
DOUCHES 1	7,70	RESPONSABLE	28,84
VESTIAIRE 2 36,88+3,76	40,64	ACCES DOJO	17,36
DOUCHES 2	9,18	VEST. HO 12,58+2,46+1,51	16,55
VESTIAIRE 3 26,89+2,06	28,95	DOUCHES HO	7,48
DOUCHES 3	7,43	VEST. FE 12,58+2,46+1,51	16,55
VESTIAIRE 4 36,13+3,35	39,48	DOUCHES FE	7,48
DOUCHES 4	9,45	RGT MATERIEL	19,58
		DOJO	273,00
	349,35		577,70

TOTAL REZ DE CHAUSSEE	349,35
TOTAL REZ DE JARDIN	577,70
TOTAL GENERAL	927,05

TERRAIN DERRIÈRE LE PREBYTÈRE



REMISE EN ÉTAT

Le chantier du pôle scolaire et de la petite enfance a largement débordé sur son environnement, au point d'occuper presque la totalité du terrain de la paroisse situé derrière le presbytère. Rappelons que la paroisse avait, par ailleurs, accepté de céder une partie de son terrain, près du petit pont, afin de favoriser l'implantation du nouvel immeuble. En contrepartie, la commune s'était engagée à remettre en place une séparation entre la propriété de la paroisse et la rue des Ecoles. La paroisse a également permis que le chemin cyclo-piétonnier traverse son terrain, moyennant une convention de mise à disposition avec une définition claire des responsabilités pour l'usage de cette parcelle.

La commune va donc effectuer plusieurs travaux. Elle va procéder à la remise en état et remise en herbe de l'ensemble du terrain. La séparation avec la rue des écoles comportera un grillage rigide de 1,50 m et une haie d'ifs. Enfin, pour éviter une traversée fréquente du terrain, un grillage mouton va être installé sur les autres côtés de la parcelle.

L'éventualité d'une cession de ce terrain et du presbytère a également été évoquée, un moment, au niveau du conseil municipal. Il ressort de la réunion du conseil de Fabrique que le transfert de propriété n'est pas à l'ordre du jour. Toutefois, une concertation avec la commune en vue de la rénovation du presbytère, patrimoine important de notre localité, va certainement être engagée par le conseil de Fabrique.

LIAISON RUE FROHNACKER RUE DE SELTZ



Les intempéries n'ont pas permis de réaliser le gravillonnage à temps. Il faudra maintenant attendre jusqu'au printemps et faire une réfection minimum pour faciliter l'utilisation de cet itinéraire par les élèves du collège.

ZONE BLEUE EN CENTRE VILLE

Elle se met en place, avec un jalon important avec la rue des Barons de Fleckenstein et le début de la rue du Château. En ajoutant la rue du Docteur Deutsch entre le carrefour et le Froeschwillerbach, une zone bleue globale de centre-ville va voir le jour.



Rue des Barons de Fleckenstein



Rue du Château

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

IMPASSE DES SEPT FONTAINES



Le restaurant « Le Seven » rencontre de plus en plus de succès, et c'est plutôt une bonne chose pour notre localité. Par contre, cet afflux de clients pose aussi un certain nombre de problèmes pour les riverains de l'Impasse des Sept Fontaines, en termes de stationnement désordonné et donc d'accès à la rue.

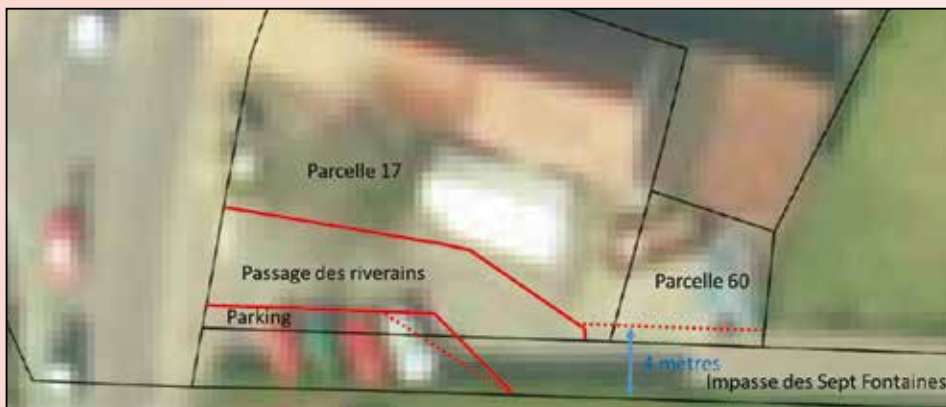
La difficulté réside dans le fait que l'Impasse des Sept Fontaines est, cadastralement, une voie d'environ trois mètres de large, le long de la voie ferrée. Il y a eu, à un moment, un arrangement informel dans lequel une partie de la propriété communale a été affectée au stationnement des clients du restaurant, et, en contrepartie, les riverains de l'impasse ont pu disposer d'un droit de passage sur la propriété du restaurant. Une solution qui améliorerait, incontestablement, le débouché de l'impasse sur le rue du Docteur Deutsch. L'augmentation d'activité du restaurant remet partiellement en cause cet équilibre.

La municipalité a saisi l'occasion de la vente de l'immeuble pour essayer de clarifier, de formaliser, et d'améliorer la situation.

Une convention a été signée. Elle comporte les points suivants :

- l'accord tacite (existant) est reconduit moyennant quelques aménagements
- ces aménagements sont schématisés dans l'esquisse ci-après : les traits pleins rouges montrent la situation actuelle et les traits pointillés situent l'extension des couloirs de circulation nécessaire pour sécuriser l'ensemble
- ce schéma sera précisé dans un document établi par un géomètre
- la commune aura le droit de réaliser des aménagements de voirie permettant d'assurer le respect du dispositif par les usagers ; tout aménagement édifié sur les parcelles 17 et 60 devra toutefois obtenir, au préalable, l'accord du propriétaire
- la maintenance et la gestion de la voie de circulation et du parking seront du ressort de la commune
- ce protocole d'accord sera inscrit au Livre Foncier.

Une première concrétisation de cet accord va avoir lieu avec la pose de plots pour limiter le stationnement sauvage.



SENS UNIQUE RUE DU MAIRE GEIGER ET RUE DU CHANOINE IMBS

Ce dispositif, essentiel pour gérer la circulation des transports en relation avec le comptoir agricole et l'accès au restaurant de la rue du Maire Geiger, a un peu de mal à s'imposer. Nous avons été amenés à apporter quelques ajustements pour lui donner toute son efficacité. Ce n'est pas encore l'idéal, loin s'en faut. Mais nous continuerons à renforcer le dispositif si nécessaire.



Rue Geiger



Rue du Chanoine Imbs

ÉCONOMIE ET INSERTION

27 SEPTEMBRE : QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Un soleil éclatant, une belle animation drainant les enfants des écoles et leurs parents vers la place du général de Gaulle, des clients en rangs serrés, le verre de l'amitié offert par la municipi-

palité à toutes les personnes présentes, ... en d'autres termes un anniversaire particulièrement réussi de ce marché hebdomadaire qui, chaque vendredi, anime le centre-ville de 16 à 19 heures!



6 SEPTEMBRE :
INAUGURATION
DU GARAGE FIAT/
ALFA ROMÉO
RUE DU DR. DEUTSCH
À SOULTZ-SS-FORÊTS



Une belle réalisation, tant des points de vue architectural et urbanistique, que du point de vue économique. Félicitations à Bruno Meyer et à toute son équipe, ainsi qu'à l'architecte Veltz, pour cet outil qui renforce la perspective urbaine de la rue, tout en assurant la présence d'une activité économique et donc de l'emploi au sein de la localité.

12 OCTOBRE : MARCHÉ SOLIDAIRE AU BRUEHL



Chaque année, au début du mois d'octobre, le CCAS de Soultz-sous-Forêts organise un marché solidaire au profit des plus démunis, en collaboration avec l'association Repartir. Cette année, le CCAS de Hohwiller avait également été associé à l'opération. C'est dans une très bonne ambiance

que s'est déroulé le marché, samedi matin, café chaud et gâteaux à l'appui pour combattre le fond de l'air tout de même un peu frais. Comme quoi solidarité et lien social peuvent se conjuguer parfaitement, si chacun veut bien y mettre du sien !

AU FIL DES DOSSIERS

MAINTENIR LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION DES EAUX BOEUSES À SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Réunion de travail, le 24 septembre, entre le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et la commune, représentée par le Maire et le Maire délégué, pour faire le point sur les dispositifs de prévention des coulées d'eaux boueuses. Concernant les ouvrages, il a été question de l'ajustement nécessaire du bassin de rétention du Hubweg après les glissements de terrains de ce printemps, de la maintenance des autres bassins qui est du ressort de la commune, et de l'état des fascines qui sont devenues, au fur et à mesure, de simples digues. Il a été convenu que le maintien des fascines, ainsi que celui des bandes enherbées doit rester dans le champ

d'action des agriculteurs. Une éventuelle évolution des fascines « mortes » vers des fascines « vivantes » sera réétudiée ultérieurement. Les participants ont également abordé la question du renouvellement des conventions avec les agriculteurs : celles se rapportant aux bandes enherbées devront être renégociées en 2014 et celles se rapportant aux fascines en 2015. Il faudra également intégrer les bandes nouvellement créées dans le dispositif et interroger la DDT sur la reconduction de l'aide de l'Etat. Enfin une réunion avec les agriculteurs sur la situation de l'assolement doit être programmée avant la fin de l'année.

VERS LE ZÉRO-PHYTOSANITAIRE

La première partie du conseil municipal de juillet a été consacrée à une intervention des représentants de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), l'organisme qui accompagne la municipalité dans sa démarche tendant vers le zéro-phytosanitaire. Cette première restitution a consisté en un diagnostic des pratiques existantes et une mise à disposition d'une boîte à outils pour le plan de désherbage. Le plan d'action comporte trois étapes successives : se mettre pleinement aux normes quant à l'utilisation des produits phytosanitaires, réduire drastiquement l'uti-

lisation des produits phytosanitaires dans les espaces où les herbes folles sont difficilement admises par la population (parc de la maison de la musique et des associations, parvis de La Saline, place devant la mairie, place entre les deux églises, ...), enfin s'attaquer aux espaces où la tolérance à la végétation « sauvage » est plus grande. Cette démarche s'étendra jusqu'en 2015. Parallèlement, un plan de gestion différencié des espaces va être conçu en collaboration avec la FREDON pour les espaces le long des cours d'eau, espaces où l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite.

PRÉVENTION DES COULÉES D'EAUX BOEUSES À HOHWILLER

La réunion de lancement de l'étude sur la prévention des coulées d'eaux boueuses dans le lotissement « Les Roses » à Hohwiller a eu lieu le 2 juillet. Cette réunion s'est déroulée en présence du cabinet chargé de l'étude, du maire, du maire délégué et du chef du service des rivières du Conseil Général. Elle a permis de refaire un tour sur les attendus de l'étude, d'examiner la liste des données disponibles et celles qu'il faudra rechercher et d'esquisser un calendrier. Un premier jalon, le diagnostic, devait intervenir début septembre. Un décalage a été constaté. Espérons que la livraison de l'ensemble du dossier ne prenne pas trop de retard. Elle devait avoir lieu avant la fin de l'année. Il faudrait pouvoir prendre les premières dispositions au printemps 2014.

LE MAIRE, ACTEUR DU RESPECT DU CODE DE L'URBANISME

Le 10 juillet, la Sous-préfecture a convié les maires à La Saline pour un rappel de leur rôle de police de l'urbanisme. Les représentants de l'Etat ont précisé aux maires que ces derniers agissaient au nom de l'Etat quant au contrôle du respect du code de l'urbanisme : demande d'un permis de construire ou déclaration préalable lors d'une construction ou d'une modification d'un bâtiment, respect de la procédure, conformité de la construction réalisée par rapport à l'autorisation obtenue. Ils ont aussi rappelé aux maires leur obligation de dresser procès-verbal s'ils ont connaissance d'une telle contravention, en ayant pris soin, toutefois, de tenter une régularisation à l'amiable avec le contrevenant. Tout procès-verbal doit ensuite être transmis aux services de l'Etat et au procureur.

AU FIL DES DOSSIERS

COMPTOIR AGRICOLE : PERMIS DÉPOSÉ

Avec quelques semaines de retard par rapport à l'échéance initiale, le Comptoir Agricole vient de déposer sa demande de permis de construire pour édifier son outil de collecte et de séchage à l'extérieur de la localité, à côté de la géothermie. L'implantation se fera sur la réserve foncière dont dispose la commune à cet endroit. Un échange de terrains, si possible sans soulte, est prévu. Le Comptoir Agricole cèdera sa propriété actuelle à la commune et obtiendra, en contrepartie, une surface à équivalence de valeur. Les estimations sont en cours du côté du Service des Domaines.



LE BRUIT : LE MAIRE AU CENTRE DU DISPOSITIF

Le vendredi 28 juin, les maires du canton se sont penchés sur le dossier épineux du bruit. Depuis 2003, la législation est particulièrement stricte en la matière. Que ce soit des bruits de voisinage, des bruits liés à des manifestations festives ou des bruits de chantier, la marge de manœuvre est étroite. Tout bruit gênant par son intensité, sa durée et sa répétition est passible de sanction. Et le maire est au centre du dispositif. C'est à lui de faire les premiers pas pour faire respecter la législation et trouver une solution à l'amiable. Si les désordres persistent, il est amené à dresser un PV ou à porter directement plainte à la gendarmerie. Lors du débat qui a suivi, il s'est avéré que la définition du bruit gênant n'allait pas forcément de soi !

NOUVELLES DE L'ÉCO-QUARTIER DU SALZBAEHEL



L'acte d'achat du terrain a enfin été signé, le 16 juillet dernier.

Par ailleurs, le 28 octobre, le maire a plaché devant le Jury « QUARTIER PLUS 67 » au Conseil Général. « QUARTIER PLUS 67 » est un appel à projets du Conseil Général auquel la commune a répondu pour tenter de faire labelliser l'éco-

quartier du Salzbaechel. Dans sa présentation, le maire a insisté sur le fait que cet éco-quartier a pour objectif de se constituer une boîte à outils permettant d'urbaniser dans les meilleures conditions les zones de projet prévues dans le PLU, tout en respectant les critères de densification qui nous ont été imposés par le SCOTAN.

A PROPOS DE LA REDEVANCE INCITATIVE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Grenelle de l'Environnement prévoit la mise en place d'une redevance incitative pour réduire la production de déchets. Toutes les communautés de communes sont sur le pont pour trouver la solution la plus adaptée. Pour ce qui est du Soultzerland et de la future communauté de communes de l'Outre-Forêt, on s'oriente vers une généralisation des bacs de 240 litres, à charge pour les familles de décider quand elles veulent « sortir » la poubelle. La redevance sera calculée sur la base d'un nombre moyen de levées (17 ou 24 levées, c'est encore à décider), en prenant en compte un coût fixe auquel s'ajoute un coût dégressif en fonction du nombre de personnes

présentes dans le foyer. Toute levée supplémentaire par rapport au nombre moyen de levées retenu fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Autre sujet de discussion : la distribution des nouveaux bacs. Pour les petites communes, les choses ne sont pas très compliquées. Il n'en va pas de même pour des localités comme Betschdorf ou Soultz-sous-Forêts. Concernant notre commune, le nombre avoisinera les 1.300 bacs, ce qui constitue un véritable casse-tête en termes de stockage et de gestion administrative de la distribution, puisque chaque bac et la « puce » associée devront être nommément remise à une famille ...

ÉVÉNEMENTS

INAUGURATION DE L'ORGUE



Centenaire de l'orgue et de la prise de possession solennelle de l'église des Fleckenstein rénovée par la paroisse protestante

Il y a cent ans, jour pour jour, le 9 novembre 1913, la paroisse protestante prenait possession de l'église des Fleckenstein, après un chantier de rénovation de près de trois ans. Cet événement faisait suite à la fin du simultaneum, conséquence de l'édification, par la communauté catholique, de sa propre église.

Et au cœur de cette rénovation se trouvait la mise en place d'un nouvel orgue, héritier de deux précédents instruments, par la maison Walcker. Un orgue remarquable à bien des égards, pneumatique par la technologie, symphonique sur le plan de la musique. Un orgue qui concentrait véritablement les tendances musicales de la fin du 19^e et début du 20^e siècle. Un orgue qui a ensuite été modifié au gré des modes, à travers le siècle. Un orgue qui vient d'être restauré dans son état initial, et qui enrichit notre patrimoine et tout le paysage musical de l'Alsace du Nord et de l'Alsace en général.

Ce sont ces événements qui ont été fêtés, tout au long du week-end. Le samedi à 17 heures, par un merveilleux concert avec l'ensemble vocal Filigrane dirigé par Jean-Philippe Billmann, et l'organiste Jean-Luc Iffrig. Une manifestation qui s'est prolongée à 19 heures, à La Saline, par une série de discours : le Pasteur Gérard Krebs, un représentant de la Fondation du Patrimoine, le facteur d'orgues Quentin Blumenroeder, le Maire Pierre Mammosser, le Vice-Président du Conseil Général Jean-Laurent Vonau, le tout orchestré par Matthias Huttchen et des intermèdes de jonglage. Tout le monde s'est retrouvé ensuite autour d'un cocktail dînatoire. Dimanche, la commémoration s'est poursuivie par un culte musical de toute beauté, avec la participation du Chœur de l'Inspection de Wissembourg et un déjeuner pris en commun à la salle communale de Lobsann.



FESTIVAL AUTOUR DU POINT DE CROIX



L'année dernière déjà, le festival devait s'installer dans les locaux du pôle des services. Le retard dans les travaux ne l'avait finalement pas permis. Mais cette année tout était prêt pour recevoir ce magistral événement de l'Alsace du Nord organisé par l'équipe de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt : salle voûtée pour les stands, cage

d'escalier pour les expositions, et même tisanerie pour le confort des exposants. Organisateurs, exposants, visiteurs, tout le monde a, cette fois-ci, exprimé sa satisfaction par rapport au lieu. La dynamique est lancée, le pôle des services est prêt à s'installer durablement dans le paysage du Festival Autour du Point de Croix.



MANIFESTATIONS OFFICIELLES

FÊTE NATIONALE



La Fête Nationale a présenté quelques nouveautés cette année.

Dès 18 heures, la traditionnelle remise de distinctions aux personnes méritantes a connu une belle effervescence. Il faut dire qu'il y avait près d'une centaine de récipiendaires. Une entrée en matière du plus bel effet qui s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Deuxième acte, une nouveauté, la cérémonie officielle sur le parvis de La Saline. Cette option a rendu toute sa solennité à cet événement important au cours duquel le premier magistrat délivre le message de la Fête Nationale.

Dernier acte, le plus emblématique, au Bruehl. Les participants à la cérémonie officielle ont rejoint le Bruehl en cortège.

A l'arrivée, après les mots de bienvenue du Maire, Laure Muller a interprété, a capella, une marseillaise de toute beauté. Le bal public a pris le relais dans une chaude ambiance, avec une assistance de plus en plus nombreuse. Au moment de la retraite aux flambeaux, ce sont près de 600 ballons et lampions qui ont été distribués.

Les tableaux dansés de l'association « Pointes de Pieds », sous la férule de Virginie GAZEUX, ont été plébiscités. Superbes. Enfin c'est devant une foule impressionnante que l'équipe des artificiers, autour de Stéphane Meyer, a fait « parler la poudre ». Un point d'orgue magnifique qui a ébloui toute l'assistance. Bravo et merci à toutes et à tous qui avez contribué à ce moment fort de la vie locale.



11 NOVEMBRE

ASSOCIATION	NOMS	INTITULÉ	DISTINCTION
Jeunes Sapeurs-Pompiers	MATHIOT Fanny	1 ^{ère} Minimes Filles au Cross 67 des JSP et SP	Diplôme d'encouragement
	STRESSER Perrine	1 ^{ère} Minimes Filles 80m lors du Parcours Sportif 67 SP et Épreuves Athlétiques 2 ^e finale Régionale	
Handball Club Soultz Kutzenhausen	ROYER Jean Luc (COACH), HAUER René (COACH), AMIELH Hugo (capitaine), BECK Joris, CUNY Arthur, FROHN Guillaume, HAAS Corentin, HAUER Nicolas, HERR Martin, HITTER Simon, PETER Baptiste, ROYER Thibaut, WEISS Thomas	Champion d'Alsace des moins de 14 ans	Grand Sceau & FFMJS (Fédération Française des Médailleurs Jeunesse et Sport)
	PINTO Alain, FISCHER Geneviève, HITTER Christophe (Responsables) FISCHER Jeremy, FABRE Benjamin, EBERHART Maxime, DREYER Laurick, HITTER Nicolas, WEISS Quentin, WEISS Julien, UZUN TARKAN Adem, LEIGHT Lucas, RUFFY Thibaut, SCHMITT Mathieu, LIENHART Kevin, WETTLING-DEUBEL Joris	Champion d'Alsace des moins de 18 ans	
Outre Forêt Badminton Club	BECKER François (Président), BATT Caroline, BECKER Claudia, BECKER François, HELFRICH Jean-Yves, KREBS Jean-François, LE MEUR Stéphane, PEQUIGNOT Gilles, RIVET Bruno, ROMANO Xavier, SCHNEIDER Mickaël, SPAETER Marianne, WEILER Myriam	Champion départemental par équipes interclubs division 4, assimilé à champion alsace 2012	Grand Sceau et FFMJS au Président
	BOUVEROT Ségolène	Championne d'Alsace de simple, championnat individuel, catégorie espoir.	Grand Sceau & FFMJS
	BECKER Claudia et François	Champions d'Alsace de double mixte	Grand Sceau & FFMJS
Judo Club	BATT Caroline, BECKER Claudia, BECKER François, HELFRICH Jean-Yves, HENRY Romain, KREBS Jean-François, MERCK Thomas, ROMANO Xavier, SCHNEIDER Mickaël, SPAETER Marianne, WEILER Myriam	Championne d'Alsace 2013 par équipe interclubs division 3	Grand Sceau
	SCHALK Noémie	1 ^{ère} poussine 26 kg du district de l'Outre-Forêt	Diplôme d'encouragement
	KLEIN Simon	1 ^{er} poussin 31 kg du district de l'Outre-Forêt, 1 ^{er} coupe Jigoro Kano et 1 ^{er} avec l'équipe « Excellence Poussin » de l'Outre-Forêt lors de la finale départementale	
	DAULL Valentin	1 ^{er} poussin 43 kg du district de l'Outre-Forêt	
	SCHMITZ Léa	1 ^{ère} benjamine 36 kg du district de l'Outre-Forêt	
KORNPROBST Romain	1 ^{er} benjamin 42 kg du district de l'Outre-Forêt		
Football Club Soultz/ Kutzenhausen	KELLER Jean-Luc, FONTAINE Patrick, LIENHART Michel	Membres depuis 35 ans	Grand Sceau & FFMJS
	NUSSBAUM Fabien	Membre depuis 30 ans	
	SCHMITT André	Membre depuis 25 ans	
	WEBER Céline, RAUSCHER Stéphanie, MALL Emmanuelle	Championne de France en équipe à 2 féminine	Grand Sceau & FFMJS
	RAUSCHER Stéphanie	Championne de France sénior féminine	
Société de Quilles « La boule d'or »	MALL Alfred	Membre depuis 40 ans	Grand Sceau
	DANIW Camille	Championne de France cadette	
	FISCHER Maxime	Médaille de bronze au championnat de France junior	
	SPEYSER Elena	Médaille de bronze au championnat de France cadette	
	WILD René	Membre depuis 20 ans	
Tennis de table	DANIW Camille	Championne du Bas/Rhin dans la catégorie cadette	Grand Sceau & FFMJS
	WEBER Céline, MALL Emmanuelle, RAUSCHER Stéphanie, DANIW Camille	Vainqueur de la coupe du Bas/Rhin en équipe féminine	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	CLAUSS Roland	Membre actif depuis 40 ans dont 15 ans de présidence	Grand Sceau
	PFEIFFER Georges	Membre depuis 30 ans	
Amicale cyclotouriste	GUTH Etienne	1 ^{er} dans la catégorie VTT 13-14 ans pour l'Alsace	Grand Sceau & FFMJS
	WINLING Marie-Paule	1 ^{er} dans la catégorie Route 17-18 ans pour l'Alsace	
Société d'Aviculture	STERN Charles	Membre depuis 35 ans	Grand Sceau
	BISCHOFF Albert, HEINEMANN Curt, ENGEL Bernard	Membres depuis 30 ans	
Soultzoise méritante	THALMANN Charles	Membre depuis 25 ans & services rendus à la commune	Diplôme d'encouragement
	MEYER Laura	Sélectionnée en équipe d'Alsace U15 Basket-ball Vice championne de France UNSS avec les missions africaines Vice championne de France fédérale FFBB U15 avec l'équipe d'Alsace	
Événement particulier	Capitaine Guenzi 2 ^e régiment de Hussards	Acteur majeur dans la collaboration entre Soultz-Sous-Forêts et le 2 ^e régiment de Hussards	Grand Sceau Métal

Une très belle cérémonie et une affluence record. De nombreux représentants des corps d'armées stationnés en Alsace du Nord, la présence des anciens combattants, en particulier de la FNACA, une belle prestation des harmonies de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg, la fraîcheur et la force de conviction des enfants de l'école élémentaire sous l'égide de leurs enseignants, la fidélité des Sapeurs-pompiers et des JSP, la vigilance des gendarmes : tout a contribué à la réussite de la manifestation.



MOMENTS CULTURELS



CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Directeur Freddy Kreiss a opté pour un ensemble d'interventions de groupe, chant-piano, chant-instruments à vent, chant-contrebasse-guitare, chorale, ensemble de flûtes, de trom-

pettes, de trombones, prestation de batterie, petites pièces de la classe d'éveil, ... un beau florilège largement apprécié par les spectateurs !

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2013 - 2014 À LA SALINE

La Saline a fait salle comble le soir du lancement de la saison culturelle. Les anciens abonnés et les habitués des spectacles de La Saline s'étaient déplacés en nombre, à la grande satisfaction de Malou, la directrice. Un indicateur encourageant de l'intérêt suscité par la programmation 2013-2014 auprès du public. La saison culturelle écoulée avait déjà remporté un vif succès, avec 126 spectateurs en moyenne par spectacle vivant, hors représentations scolaires. Au total ce sont près de 35 000 personnes qui avaient franchi le perron de La Saline, pour une raison ou une autre, l'année passée. L'installation du projecteur numérique devrait par ailleurs permettre, au-delà du cinéma, d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'animation culturelle.



FESTIVAL "VOS OREILLES ONT LA PAROLE" À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du festival « Vos Oreilles ont la parole », la médiathèque a innové en optant pour un conte orienté vers les 7 ans et plus. Le pari a été plutôt réussi puisqu'une trentaine de jeunes enfants, avec leurs accompagnateurs, ont suivi avec intérêt un divertissant moment de conte avec Nicole Docin-Julien. Intitulé Le Monde est mon pays, ce temps de rencontre a entraîné le public dans une balade dans l'univers des contes, le monde des rêves où les épopées des protagonistes suscitent l'admiration et l'envie de partager—même qu'une seule fois— leurs aventures et tribulations.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

LES ÉCOLES MAT ET ÉLÉMENTAIRE



Le spectacle de fin d'année de l'école maternelle

Vendredi 28 juin, l'école élémentaire en concert à La Saline

Le théâtre Michel Deutsch était occupé jusqu'à la dernière place pour ce traditionnel concert de fin d'année. Un beau concert, qui consacre une année de travail de chant choral. Une interprétation de qualité fruit d'une rigueur pourtant pas facile à obtenir lorsqu'il y a jusqu'à 200 enfants sur scène.

Exposition d'arts plastiques des écoles élémentaire et maternelle les 28 et 29 juin

Impressionnant ! Une exposition consacrée à un remarquable travail de composition des enfants, réalisé à partir d'œuvres de grands artistes contemporains. Une véritable exposition d'art contemporain. Les parents visiteurs, d'abord focalisés sur les dessins de leurs propres enfants, ont rapidement été submergés par ce superbe feu d'artifice d'univers, de configurations et de couleurs !



ERNELLE "TÊTES D'AFFICHE"



L'exposition d'arts plastiques



La Saint Martin



La Saint Martin

Le samedi 29 juin, spectacle de fin d'année de l'école maternelle

Une incursion au pays des contes, c'est ce que nous ont proposé les enfants de l'école maternelle lors de leur fête de fin d'année. Grâce à la mobilisation de toute l'équipe, directrice, enseignants et ATSEM, les enfants ont pu emmener leurs parents et familles, qui ont envahi le théâtre de La Saline, sur les traces de Cendrillon, des Sept Nains, du prince charmant, mais aussi de la

vilaine reine jalouse de la beauté de Cendrillon, ... et bien d'autres personnages de cet univers des contes.

La Saint Martin fêtée !

Un beau défilé, des lampions à profusion, une belle petite saynète pour rappeler l'histoire de Saint Martin et des chants pour finir. Les enfants de l'école maternelle étaient à l'unisson pour ce moment de convivialité qui s'est achevé autour d'une tranche de gâteau !

DICTÉE ELA

Cela fait plusieurs années que l'école élémentaire de Soultz-sous-Forêts se mobilise au profit de l'association ELA, une association qui lutte contre les leucodystrophies. Alternativement ce sont la participation aux dictées ou la dimension sportive avec « Mets tes baskets et bats la maladie » qui unissent les élèves de l'école autour de cette noble cause. Ce lundi c'était à nouveau le tour de la dictée, lue par le maire. Une prise de conscience et un élan de solidarité au profit de celles et ceux qui souffrent de cette terrible maladie !



SOULTZ-SOUS-FORÊTS OBTIENT LES ENCOURAGEMENTS DU JURY RÉGIONAL

Visite du Jury régional du Fleurissement le 30 juillet dernier. Il a été accueilli par le maire de Soultz-sous-Forêts et le Maire délégué de Hohwiller pour une visite en vue de l'obtention d'une 3^e fleur. D'entrée, le Maire de Soultz-sous-Forêts a rappelé, dans son mot d'accueil, que la commune a obtenu la 1^{ère} fleur en 2004 et la 2^e fleur en 2007. La 3^e fleur n'a pas encore été décrochée, mais le jury a reconnu les efforts réalisés en délivrant ses encouragements à la commune.



Eliane Boutique



M. et Mme Linck



M. et Mme Klein



M. et Mme Schimpf

HOHWILLER OBTIENT UN PREMIER PRIX AU CONCOURS D'ARRONDISSEMENT ET SOULTZ-SOUS-FORÊTS UN PRIX D'HONNEUR

A Hohwiller la commune a obtenu le premier prix pour « Art, peinture et fleurissement autour de la mairie » dans la catégorie réalisations originales des collectivités alors qu'à Soultz-sous-Forêts c'est la rue des Barons de Fleckenstein qui a été distinguée par un prix d'honneur dans la catégorie aménagements paysagers de la commune et fleurissement d'un point ou d'un équipement particulier.

Au niveau des hôtels, restaurants, prestataires en accueil touristique, immeubles industriels et commerciaux il y a eu deux prix d'honneur : la Boutique Eliane à Soultz-sous-Forêts et le Restaurant « Au Bœuf » à Hohwiller.

Enfin, au niveau des particuliers quatre prix ont été décrochés : le deuxième prix à Georges Jaeger et surtout à son épouse à Hohwiller dans la catégorie maison avec possibilités limitées, catégorie dans laquelle Didier Klein de Soultz-sous-Forêts a également obtenu un prix d'honneur, les deux autres prix d'honneur à Ernest Philipps à Hohwiller et Eric Schimpf à Soultz-sous-Forêts dans la catégorie maisons avec décor floral et jardin visible de la rue.

Félicitations !



M. et Mme Philipps



M. et Mme Jaeger

LE PALMARÈS DU CONCOURS LOCAL

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Hors concours : M. et Mme Eric SCHIMPF
51, rue de Lobsann

1^{er} prix : M. et Mme Gérard LINCK
12, rue du Frohnacker

2^e prix : M. et Mme Christian GRIES
5, rue des Barons de Fleckenstein

3^e prix : M. et Mme Didier KLEIN
18a, rue de Pechelbronn

4^e prix : M. et Mme Joël MESSMER
34, rue du Docteur Deutsch

5^e prix : M. et Mme Luc JAMBOIS
23a, rue des Vignes

6^e prix : M. et Mme Denis LOISON
17, rue de Lobsann

7^e prix : M. et Mme Von HELMERSEN
11, rue du Frohnacker

8^e prix : M. et Mme Armand HEILMANN
39a, rue du Frohnacker

9^e prix : M. et Mme Paul RUBY
46, rue du Frohnacker

10^e prix : Mme Marthe UNGERER
10, rue de Marienbronn

HOHWILLER

1^{er} prix : M. et Mme Ernest PHILIPPS
18, rue de Reimerswiller

2^e prix : M. et Mme Siegfried MEINHARTH
2, rue des Jeunes Vignes

3^e prix : M. et Mme Georges JAEGER
28, rue Principale

4^e prix : M. et Mme Samuel BOSSERT
37a, rue Principale

5^e prix : M. et Mme Freddy BOSSERT
37, rue Principale

6^e prix : M. et Mme Pierre KOCHER
6, rue de Hoffen

7^e prix : M. et Mme Christophe SCHINI
12, rue de Reimerswiller

8^e prix : M. et Mme Christian CULLMANN
42, rue Principale

9^e prix : M. et Mme Werner BOSSERT
30, rue Principale

10^e prix : M. et Mme Jean Georges GORGUS
48, rue Principale

Bravo et merci à tous !

APPEL À PARTICIPER AU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme d'habitude, la commune organise ses concours d'illuminations de Noël :

L'ILLUMINATION DE NOËL POUR LES PARTICULIERS

LA DÉCORATION DES VITRINES POUR LES COMMERÇANTS.

Thème : NOËL DES ANNÉES 50.

Cet aspect sera pleinement pris en compte dans l'appréciation de la décoration des vitrines.

Passage du jury quelques jours avant Noël.

Bon courage, bonne réussite et merci d'avance.

ACTUALITÉS EN PHOTOS

KIRWE



Météo mitigée, averses qui tombent au plus mauvais moment, la cuvée 2013 de la Kirwe a été moyenne. Heureusement il y a les activités de La Saline et le stand du HBCSK pour soutenir l'ambiance.

MARCHÉ AUX PUCES LES PIEDS DANS L'EAU



Jusqu'à 9 heures du matin les choses étaient bien compromises. Puis la pluie a cessé et le marché a pu se tenir correctement. Mais l'élan n'était plus le même ...

PORTES OUVERTES OBERHOFFEN



Fidèles au poste, nous l'avons encore été cette fois-ci, les 21 et 22 septembre

TÉLÉTHON



Toujours en pointe, sous la houlette du Président Mosser, l'association Ligne de Vie est aux côtés des enfants différents, et leur permet de réaliser des exploits lors de cette mémorable journée.

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Le tableau d'Evelyne Widmaier officiellement accroché



Quentin Blumenroeder, le facteur d'orgues, explique...



Jean-Claude Streicher se taille un beau petit succès avec ses livres sur Boussingault et Rosentriff

RANDONNÉE OUTRE-FORÊT

Là aussi une petite cuvée. Toujours les menaces de pluie, et lorsqu'il ne pleut pas, la concurrence des autres clubs ...



ORGANISATION DU DON DU SANG À SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le médecin en charge de la dynamisation de la collecte de sang sur le nord du département a pris contact le 11 septembre avec le Maire pour voir dans quelle mesure cette collecte pouvait être relocalisée au centre-ville. En effet, les collectes effectuées au CES ne drainent qu'une quarantaine de donneurs à l'inverse de celle de juin qui peut se dérouler à la maison des associations et qui compte plus du double de dons. Après visite des locaux, il a été décidé qu'à compter de l'année prochaine les collectes auraient lieu à La Saline. Par ailleurs le médecin a tenu, le soir même, une réunion pour constituer une amicale des donneurs à Soultz-sous-Forêts. L'objectif est de dépasser largement la centaine de dons par collecte et de donner une toute nouvelle dimension au don du sang à Soultz-sous-Forêts.

C'est Stéphane Meyer qui a pris en charge la création de l'amicale. Ses objectifs sont au nombre de trois : renforcer la convivialité du don du sang, structurer les soirées de dons et développer une camaraderie au sein des donneurs. Toutes les bonnes âmes seront les bienvenues au sein de ce nouveau groupe.

Renseignements :

Monsieur Stéphane MEYER 06 18 78 13 18

Prochaine collecte

11 février 2013 à La Saline - 1^{ère} collecte organisée par cette amicale.

INVITATION AUX VŒUX 2014

La cérémonie de présentation des vœux 2014 de la municipalité de Soultz-sous-Forêts Hohwiller se déroulera le **vendredi 10 janvier 2014 à partir de 20 heures à La Saline.**

Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants et d'honorer les lauréats des prix des concours locaux du fleurissement et des illuminations.

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à y participer ainsi qu'à partager la galette des rois qui sera servie à l'issue de cette manifestation.



UNE FONDATION POUR FAVORISER LE BIEN VIEILLIR DES PERSONNES ÂGÉES, EN ALSACE !

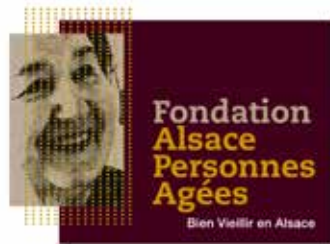
Face au vieillissement de la population et à l'accroissement de la dépendance, les besoins sont croissants. La Fondation Alsace Personnes Âgées a été créée pour favoriser le "bien vieillir" et améliorer le quotidien des personnes âgées en Alsace.

Ses principales missions

- soutenir les initiatives régionales visant à lutter contre l'isolement,
- prévenir et accompagner la dépendance,
- favoriser le maintien à domicile ou l'accueil en institution des personnes âgées du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

En 2013, la Fondation Alsace Personnes Agées a soutenu 6 projets alsaciens, par une dotation globale de 30 000 €

- Reprendre son souffle : solutions de soutien et répit aux aidants familiaux et malades d'Alzheimer – Maison de retraite St Joseph – STRASBOURG
- Organiser des animations pour briser la grande solitude des personnes âgées – CSC Victor Schoelcher - STRASBOURG
- L'activité physique pour mieux vieillir en EHPAD – EHPAD du Centre hospitalier de THANN.
- Proposer des animations à domicile pour maintenir le lien social – CSC de SARRE UNION
- Développer des activités intergénérationnelles impliquant les seniors dans la vie de leur quartier – CSC PAX MULHOUSE
- Acquérir des vélos électriques pour offrir aux



résidents à mobilité réduite de nouvelles possibilités d'évasion – Association des amis de l'EHPAD du Quatelbach - SAUSHEIM

Et en 2014 ?

La Fondation Alsace Personnes Agées souhaite financer beaucoup d'autres projets et ainsi mieux répondre aux besoins des aînés sur le territoire alsacien.

Pour cela, nous avons besoin de vous !

En décidant de participer à ce vaste élan de générosité régional, vous permettez à la Fondation Alsace Personnes Agées de soutenir encore plus d'actions ambitieuses et utiles.

Si vous aussi souhaitez favoriser le bien vieillir des personnes âgées en Alsace, vous pouvez envoyer un don par chèque, à : Fondation Alsace Personnes Agées 4 rue de la Houblonnière - 68000 COLMAR

Votre don pour promouvoir le "bien vieillir" en Alsace est déductible de vos impôts. Si vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu (IR) : 66 % de votre don déductibles de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sandra FILLEULE au 03.89.32.78.88 ou consulter le site Internet www.fondationalalsacepersonnesagees.fr

NAISSANCES



SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Louis LOEBS
18 novembre 2012

Léo NICOLAS-SCHULTZ
4 décembre 2012

Océanne VOGT
24 décembre 2012

Loris ULLRICH
14 janvier 2013

Eva BARDOL
14 janvier 2013

Clély REVAULT
26 janvier 2013

Romane KRYSIK
22 février 2013

Gabriel SCHNEIDER
25 mars 2013

Ethan LEICHEL
3 avril 2013

Lylou MISCHLER
8 avril 2013

Laury KINDELBERGER
27 avril 2013

Ismail ÇINKILIÇ
6 mai 2013

Madeleine HAMPELE
11 juin 2013

Victor HAMPELE
11 juin 2013

Emie EICHENLAUB
15 juin 2013

Morgane GUÉPRATTE
24 juin 2013

Léa MUCK
2 juillet 2013

Casper PIOTROWSKI
12 juillet 2013

Elise BAUMANN
14 juillet 2013

Ezio EICHHOLTZER
30 juillet 2013

Norah GERBER
2 août 2013

Abel SABLON
8 août 2013

Yann EICHENLAUB
16 août 2013

Aleyna RAKOTONIAINA
31 août 2013

Nicolas KLEIN
3 septembre 2013

Joshua MOUGEOT
15 octobre 2013

Laura MATTER
28 octobre 2013

HOHWILLER

Baptiste BOSSERT
19 décembre 2012

MARIAGES

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Isabelle HOSSANN et René THALMANN
7 décembre 2012

Tatiana TOPCHIY et Olivier SCHIMPF
19 janvier 2013

Audrey WALTHER et Michaël GERBER
9 mars 2013

Corinne ACKER et Pierre HAMPELE
20 avril 2013

Laetitia SCHOTT et Jérôme BECHER
4 mai 2013

Aurélia NUSS et Teddy HARAL
11 mai 2013

Carine STERN et Laurent ZIEGLER
25 mai 2013

Marie-Antoinette FROHN et Martial MEYER
5 juillet 2013

Marie-Eve SPILL et Xavier WALTHER
6 juillet 2013

Vanessa SUTTEL et Vincent DEGUEST
6 juillet 2013

Mélanie MAMMOSSER et Daniel NOGUEIRA
27 juillet 2013

Cynthia TREGER et Arnaud GIBIER
31 août 2013

Aurélien SCHAUER et Christophe VOGT
31 août 2013

Aurélien EISELE et Fabrice DANGLER
6 septembre 2013

Fabien ACKER et Valérie SCHIRM
28 septembre 2013

HOHWILLER

Mathieu SCHULTZ et Sabrina GIROLT
21 septembre 2013



DÉCÈS

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Anne HINDELANG
6 janvier 2013

Charles HIESL
12 janvier 2013

Germaine WALTZ-ROUX
3 janvier 2013

Mathilde MERCK-LUX
17 janvier 2013

Serge MECKES
28 janvier 2013

Edouard ACKER
24 janvier 2013

Anna WESSLER-CAILLER
14 février 2013

Hélène BECHT-LE GALL
19 mars 2013

Raymond KÖLLING
31 mars 2013

Marguerite WEBER-SPIELMANN
5 avril 2013

Marie Louise WILKE
10 avril 2013

Lucie GRIMM
25 avril 2013

Marlise SCHADT-SCHIELLEIN
10 juin 2013

Lina SANDNER-RUHF
28 juin 2013

Cyril ROTH
1^{er} juillet 2013

Robert QUENEL
2 août 2013

Antoine BATT
15 août 2013

Philippe GUTH
6 août 2013

Denise BILGER-LAEUFFER
6 septembre 2013

Emilie HERTZLER-BLAES
8 septembre 2013

Marie Louise SCHNEIDER-LOISON
16 septembre 2013

Eliane PROBST-JUND
17 septembre 2013

Yvonne PFEIFFER-VOLTZ
30 septembre 2013

Anne ROTH-LOGEL
1^{er} octobre 2013

Marguerite ANDRES-BOSTAETTER
20 octobre 2013

Charles SCHINTZIUS
8 novembre 2013

Rémy CHRIST
10 novembre 2013

HOHWILLER

Marie-Louise MULLER-RENCKERT
29 mars 2013

Gisela ERB-BARTENBACH
7 avril 2013

Marie PHILIPPS-STUDY
16 août 2013

Marthe SCHULER-SCHNEIDER
7 octobre 2013



DÉCÈS DE RÉMY CHRIST, MAIRE HONORAIRE, MAIRE DE 1984 À 1995, ADJOINT AU MAIRE DE 1977 À 1984, CONSEILLER MUNICIPAL DE 1971 À 1977

Rémy Christ est entré au conseil municipal en 1971 sur la liste du Maire Laeuffer. En 1977, Frédéric Jung est élu Maire et Rémy Christ devient son premier Adjoint. Ce mandat sera marqué par la fusion association avec la localité voisine de Hohwiller et par le projet de rénovation de la Mairie. Le Maire Jung, reconduit en 1983, décède en décembre de la même année. Rémy Christ lui succède en janvier 1984. Il va prendre à bras-le-corps les dossiers de l'assainissement et de la voirie. Il mène en parallèle une action de modernisation des équipements sportifs. Réélu en 1989, il va embellir le centre-ville avec la rénovation de la rue des Barons de Fleckenstein, favoriser l'augmentation de la population grâce à la réalisation du lotissement Wolfsgarten, consolider le tissu économique

par la création de la zone d'activités du Roesselbach, et conforter le rôle de la commune dans le territoire en construisant le centre de secours. Il réussira également à fédérer dix-neuf communes autour du projet de maison de retraite du Soultzerland. En 1995, il décide de prendre du recul et ne se représente plus aux élections. Il continuera toutefois à présider le SICTEU jusqu'en 2001. Il est décédé le dimanche 10 novembre à l'âge de 79 ans.

Le Maire Pierre Mammosser a rendu hommage à son action lors des obsèques qui ont eu lieu le 16 novembre en l'église catholique de Soultz-sous-Forêts.

Poèmes

1946

*In dem schönen Kleinen Elsassland
Wo das kleine Städtchen Soultz genant
Wo einst meine Wiege in dem Zimmer stand
Da ist meine Heimat Soultz im Elsassland*

*Heimweh nach dem lieben Elsassland
Heimweh nach dem Städtchen Soultz genant
Musste dich verlassen in der Jugendzeit
Dein Bild Wird nie verblassen Soultz im Elsassland*

*Blumen blühen in dem schönen Elsassland
Wiesen grünen auch im fremden Land
Auch die Sterne glühen an dem Himmelszelt
Bringen mir viel Grüsse aus dem Heimatland*

*Kleine Schwalbe flieg ins Elsassland
Bau dein Nest in meinem Heimatland
Berg und Taler grüsst mir die Heimat
Grüsst mir mein Städtchen Soultz im Elsassland*

Esch Germaine

La Paix

Paix et guerre
Eternel mystère
Alternance dès l'aube des temps
Dualité de chaque instant.

Pour vivre la Paix, base du bonheur,
Il faut avoir trouvé la paix du cœur.
La Paix se construit jour après jour
Car la Paix rime avec amour.

Un baiser de Paix
Pour semer la Paix
Un chant de Paix
Pour célébrer la Paix

Paix, cœur de la flamme
Paix, cri du cœur
Paix, fruit de l'âme
Paix, harmonie intérieure.

Rêver d'un monde de Paix
C'est rêver d'un monde parfait
Un monde que la parole vraie éclaire
Un monde rempli d'éternelle lumière.

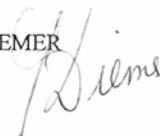
Le Dieu de la Paix
La source de la Paix
Le Prince de la Paix
Le don de la Paix

Accueillir la Paix
Travailler en Paix
Dormir en Paix
Construire la Paix

La Paix entre les peuples
Un pays de Paix pour le peuple
Un torrent de Paix pour porter le peuple
Un chemin de Paix pour relier les peuples.

Cœur, centre de Paix
Cœur, centre de stabilité
Paix du cœur, dur labeur
Paix du cœur, éternel bonheur.

I.S. DIEMER



CALENDRIER DES FÊTES 2014

JANVIER

4	Fête de Noël du Judo Club à La Saline
10	Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux arrivants à La Saline
14	Festival Décalages, spectacle musical « Chansons Polyzylottes » à La Saline
18	Fête de la maison de retraite à La Saline
19	Tournoi de football en salle séniors organisé par le F.C.S.K. à Kutzenhausen
21	Ciné Loisirs « Frozen, la reine des neiges » à La Saline
21	École et cinéma « Little Bird » à La Saline
23	« Saisons en vrac » à La Saline
26	Initiation à l'improvisation vocale avec le thème « le Décalage » par les Belettes à La Saline
26	Fête des personnes âgées à La Saline
27	École et cinéma « Little Bird » à La Saline
28	Connaissance du Monde « Le Brésil » à La Saline
28	École et cinéma « Little Bird » à La Saline
30	Ciné Regards « Le Passé » à La Saline
31	Comédie « La Botte secrète de Dom Juan », à La Saline



Chansons Polyzylottes



La Botte secrète de Dom Juan

Chansons polyzylottes © Les Belettes réélit

La botte secrète de Dom Juan © droits réservés

FÉVRIER

7	Jeune public « 20 sur 20, mais pas plus ! », à La Saline
8	Dîner dansant organisé par le Tennis Club de Soultz-sous-Forêts à La Saline
9	Tournoi de belotte organisé par le Pétanque Club à La Saline
9	Initiation à l'improvisation vocale avec le thème « le Décalage » par les Belettes à La Saline
9	Journée Cochonnailles organisée par le F.C.S.K. à Kutzenhausen
11	Film « Torgau » à La Saline
11	École et cinéma, « La part des Anges » à La Saline
13	Concert du Don Kosaken Chor Serge Jaroff avec la participation de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts à l'église catholique Saint Joseph de Haguenau
14	Cirque burlesque « Les mangeurs de lapin reviennent » à La Saline
16	Improvisation vocale par les Belettes et apéritif musical à La Saline
15	Kesselfleisch organisé par la Société d'Aviculture
18, 20, 21	École et cinéma « Azur et Azmar » à La Saline
25	Ciné Loisirs à La Saline



Les mangeurs de lapin reviennent

Les Mangeurs de Lapin © Comyang Camera

MARS

1	Tournoi inter-association de Hockey en salle organisé par le Judo Club au gymnase du SIVU
7	Kurztheater à La Saline
8	Animation/Compétition des Mini-poussins du Judo Club à La Saline
8	Concert de l'Harmonie Concordia à La Saline
8	Boulettes de viande, section jeunes F.C.S.K, à midi à La Saline
9	Compétition de judo à La Saline
11	Film « Albert Schweitzer » à La Saline
15	Théâtre classique « Antigone » à La Saline
16	Journée en faveur des personnes handicapées, organisée par l'Amicale Cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts à la salle des fêtes de Schoenenbourg
18	Ciné Loisirs à La Saline
19	Marché trimestriel – Rue du Frohnacker
19	Maastub un Witz à La Saline
22	Marionnettes «4M4A » à La Saline
23	Elections municipales
23	Concert de Printemps de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts avec l'Ensemble d'Accordéons Mélodia de Kutzenhausen à l'Église catholique de Soultz-sous-Forêts
25	Connaissance du Monde, « Le Japon », à La Saline
27	Ciné Regards « Les garçons et Guillaume, à table ! », à La Saline
29	Théâtre alsacien, « "Ledig un e Bäuplatz » de Regina RÖSCH, organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline (50 ^e anniversaire)
30	Elections municipales
30	Course nature organisée par Les coureurs de la Saline



Antigone



4M4A

Antigone © droits réservés

4M4A © Mirek Klein droits réservés

AVRIL

4, 5	Théâtre alsacien, « Ledig un e Bäuplatz » de Regina RÖSCH, organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.
6	Exposition Tout'Art à La Saline.
8	Connaissance du Monde, « La Louisiane », à La Saline.
9	Causerie autour du livre « Fritz » par son auteur Daniel Guggenbühl, à La Saline.
11, 12, 13	Théâtre alsacien, « "Ledig un e Bäuplatz » de Regina RÖSCH, organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.
15	Chantons en alsacien, Serge Rieger et les enfants des écoles à La Saline
12	Loto-Bingo organisé par le F.C.S.K à Kutzenhausen
22	Ciné Loisirs à La Saline
25	Cabaret satirique bilingue « La revue de la Choucrouterie » à La Saline



Choucrouterie©Droits réservés

La revue de la Choucrouterie

MAI

1	Maikür, avec la traditionnelle soupe de pois à l'arrivée, organisée par le Club Vosgien
5-6	École et cinéma « Les enfants loups » à La Saline
6	Ciné Regards « The lunch box » à La Saline
7	Match d'improvisation avec Impro'Glio à La Saline
8	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1945 au monument aux morts
8	Fête du sport et des associations organisée par l'OMACSL au Bruehl
9	École et cinéma « Les enfants loups » à La Saline
11	Fête annuelle de la paroisse protestante à La Saline
13	« Les aventures de petit chien » à La Saline
16	Théâtre contemporain « Noire » à La Saline
17	« Au chœur de l'Outre-Forêt » à La Saline
20	Ciné Loisirs à La Saline
22	Concert rock à partir de 6 ans « Biskotozoïde » à La Saline
25	Élections européennes
27	Chantons en alsacien, Serge Rieger et les enfants des écoles à La Saline
30	Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl
30	Les écoles de Soultz-sous-Forêts courent pour l'Association ELA au stade de football
31	Spectacle musical « Jeunesse éternelle » par Cocktail Mélodies à La Saline



Noire Nadine Zadi©Alain Plantay

Noire

JUIN

1	Spectacle musical « Jeunesse éternelle » par Cocktail Mélodies à La Saline
11	Marché trimestriel – Rue du Frohnacker
14	24 ^e courses populaires organisées par l'OMACSL à La Saline et au Bruehl
16	Remise du prix lecture du collège à La Saline
17	Ciné Loisirs à La Saline
21	Fête de la musique

JUIN

24	Fête du collège à La Saline
25	Rencontre des Aînés du Bas-Rhin à La Saline
27	Fête de l'école élémentaire à La Saline
27	Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl
28	Fête de l'école maternelle à La Saline
28	Concert de l'école de musique de Soultz-sous-Forêts à La Saline
29	Fête de la moto organisée par les Free Riders
29	Fête de la paroisse catholique
28-29	Fête de fin d'année de l'Association « Pointes de Pieds » à la MAC de Bischwiller

JUILLET

13	Festivités de la Fête Nationale du 14 Juillet au Bruehl
----	---

AOÛT

17	30 ^e Grand Prix de Soultz-sous-Forêts organisé par le Vélo Club Nord Alsace
23, 24, 25	Kirwe place du Général de Gaulle et à la Saline
24	Kirwesunda organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
25	Kirwemonda organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

SEPTEMBRE

7	12 ^e vide-greniers et marché du terroir organisés par l'Association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Haguenau-Wissembourg et le Moto Club Free Riders de Soultz-sous-Forêts
10	Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
13	Présentation de la saison culturelle à La Saline
14	33 ^e randonnée cyclo de l'Outre-Forêt (vélo route et VTT) organisée par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline
19	Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl

OCTOBRE

5	Fête paroissiale de la paroisse de Hohwiller à Reimerswiller
17	Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl
24-31	Festival « Autour du Point de Croix »

NOVEMBRE

1-2	Festival « Autour du Point de Croix »
11	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
13	« Une étoile dans les yeux » à La Saline
15	Téléthon des sapeurs-pompiers organisé par l'association "Ligne de Vie"
15	Spectacle de la troupe Pêl-Mêl à La Saline
28	Allumage de la 1 ^{ère} bougie de l'Avent
29, 30	TRADI'SONS de Noël

DÉCEMBRE

3	Marché trimestriel – Rue du Frohnacker
6-7	Exposition avicole à la Maison des Associations de Soultz-sous-Forêts
6-7	TRADI'SONS de Noël
11	Fête de Noël de l'école élémentaire de Soultz-sous-Forêts
12	Fête de Noël de l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts
13-14	TRADI'SONS de Noël
20-21	TRADI'SONS de Noël
26-27	Tournoi de football en salle organisé par le Handball Club de Soultz-sous-Forêts / Kutzenhausen au gymnase du SIVU

Traditions de Noël

Théâtre "Histoire d'apprendre"

Dim 8, 15 et 22 à 17h - La Saline

Contes pour enfants

Sam 14 à 15h - Noël givré - Médiathèque

Sam 21 à 15h - Contes de Noël - Médiathèque

Concerts de Noël

Dim 1^{er} à 17h - Chanter Noël à Soultz-sous-Forêts - La Saline

Dim 8 à 15h - Ecole de Musique de Soultz-sous-Forêts - Eglise protestante

Dim 15 à 15h - Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts et Vocallys - Eglise catholique

Dim 22 à 15h - Chant participatif de Noël et de l'Avent - Eglise protestante

Marché de Noël animé danses, sculpture de la crèche

Sam 7, 14 et 21 de 14h à 17h30 et dim 8, 15 et 22 de 14h à 19h - Place du Général de Gaulle

Veillées de l'Avent

Mar 10 et 17 à 19h - Salle voûtée du Pôle des Services

Allumage des bougies de l'Avent avec animations musicales

29/11 à 18h, 8/12 à 18h30, 15/12 à 18h30 et 22/12 à 18h30

Place du Général de Gaulle

Expositions et animations d'artistes

Sam 7, 14 et 21 de 14h à 17h30 et dim 8, 15 et 22 de 14h à 19h - La Saline

Ouverture du calendrier de l'Avent

2/12 à 16h30, 7/12 à 16h, 14/12 à 16h et 21/12 à 16h - Chemin du Froeschwillerbach

Ateliers pour enfants

Sam 7 et dim 8 - Initiation à la terre - La Saline

Sam 7, 14 et 21 et dim 8 et 15 - Bricolages de Noël - La Saline

Le temps de Noël
des années 50 à
Soultz-sous-Forêts

LA SALINE

Renseignements 03 88 80 47 25

Programme complet sur www.la-saline.com



OFFICE DE TOURISME
DU SOULTZERLAND

Du 29 novembre
au 22 décembre
2013

